

# EXTRA JUDICIAIRE



JEUNE BARREAU DE MONTRÉAL  
YOUNG BAR OF MONTREAL



## LE RÊVE AMÉRICAIN

OCTOBRE 2016

volume 30 • numéro 5

BLACK LIVES MATTER (TOO) **PAGE 6-7**

DONALD TRUMP VS HILLARY CLINTON :  
UN CHOC AU SOMMET **PAGE 11**

TERRORISME : CE QUE LES MÉDIAS  
NE VOUS DISENT PAS **PAGE 15-16**

# L'EXTRAJUDICIAIRE

est le bulletin d'information du Jeune Barreau de Montréal (JBM).

Il est tiré à près de 5 000 exemplaires, et ce, à raison de SIX PARUTIONS PAR ANNÉE.

Il est distribué gratuitement à tous les avocats de dix ans et moins de pratique inscrits à la section de Montréal du Barreau du Québec ainsi qu'à la magistrature et à de nombreux intervenants du monde juridique.

## TABLE DES MATIÈRES

• PRÉSIDENTIELLEMENT VÔTRE — MOT DU PRÉSIDENT	3
• À L'ORDRE SVP — MOT DU BÂTONNIER	4
• NOTA BENE — MOT DE LA RÉDACTRICE EN CHEF	5
• BLACK LIVES MATTER (TOO)	6
• THE AMERICAN DREAM IS DEAD	8
• RETOUR SUR LES ACTIVITÉS DU JBM	9
• LES ANNÉES OBAMA RÉSUMÉES EN 630 MOTS	10
• TRUMP VS CLINTON : UN CHOC AU SOMMET	11
• LE PROBLÈME DES SUPER PACS	12
• LE RÊVE AMÉRICAIN EN 2016...	14
• TERRORISME : CE QUE LES MÉDIAS NE VOUS DISENT PAS	15
• L'AUDACE DE CRÉER SA VOIE	17
• EGO-SYSTÈME À ECO-SYSTÈME : COMMENT FAIRE?	18
• IF IT BLEADS, IT LEADS	19

Administrateur responsable du Comité ExtraJudiciaire	M <sup>r</sup> Alex Goupil
Rédactrice en chef	M <sup>e</sup> Véronique Gaudette
Journalistes	M <sup>me</sup> Maryse Carrière, Amina Kherbouche, Sonia Labranche, Raphaële Lavoie Lafontaine, Gabriel Meunier, Lucrezia Plutino, Daphné K. Rosalbert, Marguerite Tchicaya, Melissa Tozzi, Patrick Zakaria et M. Guillaume Carrier.
Conseillers à la révision linguistique	M <sup>me</sup> Pierre-Marc Boyer, Dominique Boutin, Ariane Denis-Mélançon, Ludovic Fraser, Elizabeth Tran et M <sup>me</sup> Alice Mardelet Santamaria
Coordonnatrice à la révision linguistique	M <sup>e</sup> Elizabeth Tran
Photographe	Savitri Bastiani photographe
Graphisme	Boo Design
Impression	Sisca Solutions d'affaires
Membres du conseil d'administration 2016-2017	M <sup>me</sup> Cynthia Brunet, Alex Goupil, Louis-Paul Héту, Précilia Hijazi, Caitlin Jenkins, Elsa Kelly-Rhéaume, Extra Junior Laguerre (Président), Émile Langevin, Caroline Larouche, Mylène Lemieux, Jonathan Pierre-Étienne, Alice Popovici, Sophia Rossi, Annie-Claude Trudeau et Sabine Uwitonze.
Directrice générale du JBM	M <sup>e</sup> Stéphanie Beauleu
Coordonnatrice aux communications	M <sup>me</sup> Anne-Marie Lelièvre

Tous droits réservés. Dépôt légal – Bibliothèque du Canada (ISSN 0838-0880) et Bibliothèque nationale du Québec.

Dans l'ExtraJudiciaire, la forme masculine désigne, à moins que le contexte ne s'y prête pas, aussi bien les femmes que les hommes. La rédaction se réserve le droit de ne pas publier un texte soumis, de le modifier ou de le réduire. Les textes publiés ne reflètent nullement l'opinion de la rédaction ni du JBM, mais bien de celle de leurs auteurs respectifs.

Numéro de convention de la Poste-publications 40031782. Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada au : Direction générale du JBM, Maison du Barreau, 445 boulevard Saint-Laurent, bureau RC-03, Montréal (Québec) H2Y 3T8.

AVIS : Tout membre qui désire que son nom n'apparaisse pas sur la liste nominative que le JBM transmet occasionnellement à des tiers à des fins de prospection commerciale ou philanthropique doit en informer par écrit la Direction générale du JBM à l'adresse ci-haut mentionnée.

# Adjugé.

- ✓ ASSURANCE AUTO
- ✓ ASSURANCE HABITATION
- ✓ RESPONSABILITÉ CIVILE COMPLÉMENTAIRE

Découvrez pourquoi l'assurance auto et habitation de l'AABC est le régime prisé par les **membres de la profession juridique** au Canada.

Demandez une soumission dès aujourd'hui!

**1 877 314-6274** ou visitez  
notre site Web [assurancebarreau.com](http://assurancebarreau.com)



Chers membres,

Cet été, nous avons assisté à des Jeux olympiques extraordinaires pour le Canada avec 22 médailles! De jeunes athlètes comme Penny Oleksiak et Andre De Grasse nous ont donné des frissons. Ces jeunes représentent la relève du sport au pays et cela ne peut que nous inspirer en tant que jeune avocat et avocate. La relève de la pratique du droit c'est nous. On s'assume et on prend notre place! Bonne lecture! 😊

# PRENDRE LE FLAMBEAU!

Alors que les Canadiens semblent toujours en lune de miel avec le nouveau gouvernement fédéral, nous sommes des spectateurs médusés d'une lutte surréaliste pour la présidence chez notre grand voisin du sud. Que nous soyons des sympathisants de Trump ou de Clinton, cette campagne électorale, comme toutes les autres, nous enseigne que nous devons participer au débat.

Les changements dans le milieu juridique foisonnent. Nous avons assisté à la mise en place d'un nouveau Code de procédure civile, la gouvernance du Barreau du Québec est en mutation, la profession cherche de nouvelles façons de répondre aux exigences des clients au niveau de la facturation, l'Uberisation du droit n'est plus une fiction, etc. Les opportunités de faire valoir notre point de vue sont abondantes. Si nous souhaitons avoir une profession qui nous ressemble et soit à notre image, il est nécessaire de s'engager au JBM, au Barreau de Montréal et au Barreau du Québec et ainsi prendre notre place comme jeune. Les conséquences de ne pas s'impliquer sont importantes, car d'autres voix combleront cet espace et ce sera leurs messages qu'on entendra. Les changements se feront donc sans nous. Nous sommes importants en nombre et en substance, être spectateur n'est pas une option. Nous avons la responsabilité de porter le flambeau et devenir des chefs de file dans le domaine juridique. Certains jeunes le font déjà, mais nous devons être plus présents. Qui plus est, les organisations du milieu juridique démontrent une plus grande ouverture à offrir des tribunes aux jeunes et il est de notre responsabilité en tant que jeune avocat de prendre cette place.

## FAREWELL À LA GÉNÉRALE



C'est avec tristesse que nous annonçons le départ de notre directrice générale, M<sup>e</sup> Catherine Ouimet, le 13 juin dernier. À son arrivée en poste il y a près de huit ans, Catherine s'est vue confier le mandat de doter le JBM des ressources et des moyens dont il avait besoin pour réaliser ses ambitions grandissantes. Le moins qu'on puisse dire est qu'elle a relevé son défi avec brio. De l'entrée en fonction et jusqu'au départ de celle qu'on appelle affectueusement la Générale, le JBM n'a connu que des années de surplus financier, permettant ainsi d'ajouter aux Fonds de réserve en vue de grands projets. Étant présente pour accompagner le changement de garde de huit différents présidents et conseils d'administration, une de ses plus grandes qualités est d'avoir su s'adapter tout en maintenant le cap sur notre mission principale qu'est la défense et la promotion de l'intérêt de nos membres. Je tiens à remercier Philippe-André Téssier, ancien président du JBM 2008-2009, et son conseil d'administration pour avoir eu le flair de lui confier les destinées de notre association. Au nom des membres présents et anciens du JBM, je tiens à remercier la Générale pour son dévouement et ses loyaux services! Merci Générale Ouimet!

## BIENVENUE STÉPHANIE



Le 25 juillet dernier, le JBM a annoncé l'entrée en fonction de M<sup>e</sup> Stéphanie Beaulieu à titre de nouvelle directrice générale. Stéphanie est bachelière en droit de l'Université de Montréal

et membre du Barreau du Québec depuis 2016. Elle est aussi détentrice d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion d'organismes culturels de HEC Montréal. Pendant ses études, Stéphanie était très impliquée dans différents comités étudiants à l'Université de Montréal. Par ailleurs, nous croyons qu'elle détient tous les atouts nécessaires pour permettre au JBM d'atteindre de nouveaux sommets. À partir d'aujourd'hui, c'est Stéphanie qui portera le flambeau. Bienvenue Stéphanie! #Thetorchisinyourhandsnow



{Extra Junior Laguerre  
président  
presidence@ajbm.qc.ca

# LE RÊVE AMÉRICAIN

Don't worry about failures,  
worry about the chances you miss  
when you don't even try."

– Jack Canfield

Lorsqu'on m'a indiqué que le sujet du numéro de l'ExtraJudiciaire de ce mois-ci était le rêve américain, je me suis dit quel beau sujet. En effet, le rêve américain représente en quelque sorte le thème de mon mandat à savoir : Pourquoi pas ?

Je définirais le rêve américain comme l'absence de barrières, l'absence de plafond, l'absence de limites. En effet, il s'agit de la possibilité pour quiconque, peu importe sa provenance, sa richesse, sa race, sa religion, d'obtenir un jour du succès, et ce, dans toutes les sphères de sa vie.

À l'ère où la technologie évolue à un rythme plus rapide que ce que l'on peut suivre, il est important de ne pas se donner de limites et d'oser le changement, d'oser se repenser, d'oser repenser les choses pour les améliorer, bref, s'assurer d'une amélioration continue et constante.

Cela est certes un irritant de demander à quelqu'un pourquoi fais-tu cela, pourquoi indiques-tu cela dans une procédure, pourquoi agis-tu de cette façon-là et de se faire répondre que c'est parce que tout le monde le fait ainsi ou encore que ç'a toujours été fait comme ça.

Il faut repenser chacune de ses actions, chacune de ses habitudes pour s'assurer qu'elle est toujours d'actualité, pour s'assurer qu'elle est toujours appropriée.

Pour moi, le rêve américain c'est en quelque sorte ça. C'est de ne pas se restreindre dans nos rêves, dans notre façon de voir les choses. Ce n'est pas de se demander pourquoi, mais bien de se dire pourquoi pas?!

Évidemment, avec le temps, on développe des habitudes, plus on a d'expérience, plus on tend à faire les choses comme on les a toujours faites, à ne pas changer, à continuer à faire ce que l'on faisait à perpétuer ses bons coups, mais aussi ses mauvais coups. On devient des adeptes du « if it's not broken, don't fix it ».

C'est justement à vous, nouveaux avocats, jeunes avocats, les avocats seniors de demain, de questionner les avocats plus expérimentés dans ce monde technologique. C'est à vous de remettre en question les idées préconçues, les façons de faire qui existent depuis toujours.

Certains d'entre vous se diront peut-être qu'ils sont trop jeunes, que devant un sénior ils se sentent intimidés, que c'est peut-être mal vu de remettre en question une façon de faire ou un procédé indiqué par un avocat qui pratique depuis 20, 30, 40 ans. Je vous dirais que c'est tout le contraire. C'est aux jeunes, c'est à la nouvelle génération de poser des questions, de demander non seulement pourquoi fait-on cela, mais également de proposer de faire autrement : pourquoi pas ?

C'est en utilisant les nouveaux moyens technologiques, l'*uberisation*, l'économie du partage, en échangeant avec vos collègues non seulement de Montréal, non seulement du Québec, mais du monde entier que nous saurons comment les choses sont faites ailleurs, que nous pourrons réfléchir à de meilleures façons de faire les choses ici, que nous pourrons réfléchir à une meilleure profession, plus accessible, plus réaliste, plus pragmatique, plus près des justiciables.

Comme je le mentionnais dans le dernier numéro de l'ExtraJudiciaire, ou devrais-je dire l'ExtraJunior, il n'est jamais trop tôt pour oser, il n'est jamais trop tard pour oser, osons... pourquoi pas ?

Je profite de l'occasion pour vous informer, tel qu'annoncé en mai dernier lors de mon entrée en fonction, que la grande consultation des membres débutera sous peu. Bientôt, je vous inviterai à consulter le site Internet du Barreau de Montréal pour connaître les dates ainsi que les sujets dont nous discuterons et sur lesquels j'aimerais vous entretenir à cette occasion.

D'ici là, comme je vous le mentionnais lors de la parution du dernier ExtraJudiciaire, je vous invite à me soumettre personnellement ([batonnier@barreaudemontreal.qc.ca](mailto:batonnier@barreaudemontreal.qc.ca)) votre vision du Barreau de demain et les suggestions sur les sujets dont vous aimeriez que l'on discute.

Merci et à bientôt!



Simon Tremblay  
Bâtonnier de Montréal



# HOLLYWOOD

# UN GRAND SOLEIL EN PLEIN MIDI

Le soleil est l'étoile du système solaire. L'étoile est le point brillant dans le ciel la nuit. Le rêve est la construction imaginaire destinée à satisfaire un besoin, un désir, à refuser une réalité pénible<sup>1</sup>. L'Amérique est l'une des cinq parties du monde et l'Américain est celui qui habite les Etats-Unis d'Amérique. De la matière et des hommes pour faire rayonner le ciel.

## Le rêve américain est un grand soleil en plein midi.

Je crois qu'il n'y a rien comme l'étoile pour symboliser le rêve américain, ce rêve qui apparaît à la fois vieux comme le nouveau monde et frais comme le désir de vivre. La promesse d'une lumière continue ne connaissant ni fil d'arrivée ni chambre noire. Étoile filante, fée des étoiles ou guerre des étoiles, nous faisons tous le vœu un jour de toucher aux étoiles ou d'en devenir une.

L'accessible étoile.

## HOLLYWOOD BOULEVARD

L'été dernier, en réponse à la proposition de Donald Trump d'ériger une muraille à la frontière mexicaine, un artiste engagé connu sous le nom de Plastic Jesus s'est attaqué au Hollywood Walk of Fame en construisant autour de l'étoile du candidat républicain à la Maison-Blanche quatre petits murs barbelés d'une quinzaine de centimètres de hauteur. « J'ai construit et payé le mur moi-même. Pas d'argent mexicain », a raillé sur Twitter l'artiste né au Royaume-Uni, en référence aux promesses du milliardaire populiste de faire financer la construction du mur à la frontière américano-mexicaine par le Mexique, l'une de ses propositions de campagne les plus controversées<sup>2</sup>.

## SUIVRE SON ÉTOILE

Adolescente, je rêvais d'apprendre l'anglais et c'est pourquoi j'ai pris la décision de retarder d'un an mon entrée au cégep. Je me disais que ce serait bien de voyager un peu et de passer un an à l'étranger pour étudier. J'ai donc soumis ma candidature à une agence de placement étudiant à l'étranger et j'ai obtenu un laissez-passer pour aller étudier aux Etats-Unis. En fait, pour faire une douzième année et obtenir un diplôme d'études secondaires américain (High School). Je n'avais pas le loisir de choisir l'État américain dans lequel je vivrais cette expérience puisque cela reposait sur le lieu de résidence de la famille d'accueil qui allait m'ouvrir sa porte. Cette famille s'est finalement avérée vivre en Californie à quelques minutes de Los Angeles. J'ai donc eu l'opportunité de passer un an dans cette région des États-Unis. Région qui depuis l'enfance incarnait pour moi le rêve américain.

Je vous raconte ceci parce que pour l'avoir vécu, il n'y a rien eu dans ma vie à ce jour qui s'approche de l'image du rêve américain de cette façon. Du jour au lendemain, quitter le Québec pour intégrer un High School américain en Californie. En bref, avoir un quotidien qui ressemble à celui des jeunes américains que j'avais souvent vus à la télévision : voyager dans une vieille Ford Mustang ou dans une vieille Beetle, manger dans une cafétéria à ciel ouvert, beau temps mauvais temps, aller voir des matchs de football les vendredis soirs, construire des chars allégoriques pour que puisse être élue la reine de l'école, aller à la Prom Night, graduer sur un terrain de football, etc. La liste est longue.

Comme vous le savez, il n'y a rien comme l'immersion dans une autre culture pour apprendre à la connaître et pour s'en faire une idée. Et non, les États-Unis ne sont pas le Canada. Cette année passée là-bas m'a fait comprendre que les Etats-Unis d'Amérique sont des états unis par un grand territoire et que ce ne sont que très peu d'idéaux et de valeurs communes qui sont partagés par les cinquante états qui composent ce vaste territoire. La Californie n'est pas Washington State ni l'Oregon. Les médias de Los Angeles couvrent Los Angeles. La Maison-Blanche agit comme le centre de commande et Hollywood et New York City montent la garde du rêve américain.

Je continue aujourd'hui à y croire à ce rêve américain parce qu'il n'est pas parfait, il est à notre image, et qu'il aide à avancer et à rêver d'un monde meilleur pour tous.

Un grand soleil en plein midi. Avec ses pour et ses contre.

Je vous souhaite de continuer à suivre votre étoile. Que la lumière jaillisse.

Bon automne.



{Véronique Gaudette  
extrajudiciaire@ajbm.qc.ca

1 Dictionnaire *Le Petit Robert*, s.v. « soleil », « étoile » et « rêve ».  
2 <http://www.lapresse.ca/actualites/insoite/201607/20/01-5002932-un-mur-autour-de-lettoile-de-trump-a-hollywood.php>.

# Black Lives Matter (Too)

As we approach the upcoming United States (U.S.) presidential elections, the entire world is watching. Recently, two cases of police officers murdering African-American men drew serious media attention across the globe, forcing America to address issues of racism, racial profiling, police brutality, and social inequalities within its borders.

## The Emergence of the Civil Rights Movement

Following the Civil War in the U.S., three Amendments to the United States Constitution changed the legal status of African-Americans.

In 1865, the 13<sup>th</sup> Amendment abolished slavery. The Amendment states: “Neither slavery nor involuntary servitude, except as a punishment for crime whereof the party shall have been duly convicted, shall exist within the United States, or any place subject to their jurisdiction.”<sup>1</sup> In 1868, the 14<sup>th</sup> Amendment recognized African-Americans as citizens of the U.S. This Amendment also forbid states from “denying any person life, liberty or property, without due process of law, or to deny to any person within its jurisdiction the equal protection of the laws.”<sup>2</sup> In 1870, the 15<sup>th</sup> Amendment gave African-American men the right to vote (at the time, only white men were allowed to vote). Because of poll taxes and literacy tests, most African-Americans could not exercise their right to vote until the Voting Rights Act of 1965<sup>3</sup>.

## “Separate but equal”

Although they were considered free, African-Americans in the South were segregated and denied access to services and public places such as restaurants, hospitals, schools, rest-rooms, waiting-rooms, movie theaters. In addition, the Ku Klux Klan and other racist groups subjected African-Americans to massive acts of violence.

In 1954, African-American students in the South, who had been forced to attend over-crowded schools, denounced the unequal education system. In the case of *Brown v. Board of Education*, which was a consolidation of various cases in five jurisdictions, (Kansas, South Carolina, Delaware, Virginia, District of Columbia), the Supreme Court unanimously ruled segregation in public schools unconstitutional<sup>4</sup>. This judgment was instrumental in recognizing the disadvantages of African-Americans due to the “separate but equal rule” that supported segregation in public places.

In 1955, in Montgomery, Alabama, civil rights leader Rosa Parks refused to give up her seat to a white passenger in a public bus. Parks was arrested and her case attracted nationwide media coverage. This case is said to have initiated the Civil Rights Movement in the U.S.

Following this event, groups of African-Americans, led by Martin Luther King, boycotted the Montgomery bus system. They demanded equal treatment in transportation and the end of the “Negroes-in-back policy”. The boycott lasted

nearly a year, until the Supreme Court ruled bus segregation unconstitutional. Several similar cases occurred throughout the Civil Rights Movement, to denounce and repeal segregation laws, referred to as Jim Crow Law in the South of the U.S.

In 1964, the Civil Rights Act ended all segregation in public places. The law also banned discrimination based on race, color, religion, sex, or national origin<sup>5</sup>.

## 50 years later

To this day, African-Americans, who represent about 14% of the U.S. population, face major social inequalities.

Due to limited resources, most African-Americans live in poor neighborhoods. Public schools in these neighborhoods are often crowded and under-funded, providing youth with fewer opportunities.

The unemployment rate in African-American communities is more than twice the rate of white communities. While the average income of an African-American family is \$34,600, a white family’s average income is \$58,300.<sup>6</sup>

The lack of economic power and the stigmas surrounding African-American communities feed racial profiling. In recent years, there have been too many cases of unnecessary brutality and gun violence towards African-Americans.

Trayvon Martin (February 26, 2012) – In Florida, 17-year-old Trayvon Martin was shot and killed by George Zimmerman, a neighborhood watch volunteer. Zimmerman was patrolling the streets when he noticed the young man. He called the police to report that a suspicious young black man was wandering in the area. Martin was returning to his father’s house from the convenience store.

Zimmerman was advised by the police to stay in his car, but he did otherwise. The adolescent’s girlfriend, who was on the phone with him minutes before his murder, said Martin noticed he was being followed and ran in fear. Zimmerman claimed Trayvon beat him and threatened to kill him, which is why he used his gun<sup>7</sup>. Martin wasn’t carrying a weapon. Zimmerman was charged with Second Degree Murder. In July 2013, the jury found him “Not Guilty”<sup>8</sup>.

Several other incidents of racial profiling and murder of African-Americans have drawn media attention in recent years; unfortunately, in most cases, there have been no convictions.



This past July, Alton Sterling and Philando Castile, two African-American men, were killed by police officers without justifiable cause, or so it appears from video footage published immediately after the events.

**Alton Sterling (July 5, 2016)** – In Baton Rouge, Louisiana, 37-year-old Sterling was shot several times by a police officer while pinned to the ground. Police officers were called to the scene following a 9-1-1 call placed by a homeless man outside a convenience store. The caller stated that a black man wearing a red shirt was threatening him with a gun. Sterling sold CDs outside the store. The video shows a police officer dragging Sterling to the ground. Two officers held Sterling on the ground while one of the officers shot Sterling multiple times.<sup>9</sup> Eyewitnesses recorded a video of the events.

**Philando Castile (July 6, 2016)** – The day after the events in Louisiana, 32-year-old Castile was shot and killed by a police officer after being pulled over for a broken tail-light in St. Paul, Minnesota. Castile's surprisingly calm girlfriend recorded the scene on her Facebook Live. In the video we see Castile wounded from a gunshot while both his girlfriend and their daughter are in the car. It appears that Castile was reaching for his ID in his pocket when the police officer shot him in the arm. Castile had a concealed firearm that he is licensed to carry. On an audio recording of police scanner traffic we hear Jeronimo Yanez, the police officer who shot Castile, identify Castile's car. Yanez also mentions his reasons for stopping Castile: "The driver looks like a suspect in a robbery 'just 'cause of the wide set nose.'"<sup>10</sup>

### President Obama's response to Sterling and Castile

In a public speech, Obama stated: "These are not isolated incidents, they are symptomatic of a broader sense of racial disparity that exists in our criminal justice system." Obama also mentioned the following statistics<sup>11</sup>:

- African-Americans are 30% more likely than whites to be pulled over;
- Last year (2015), twice as many African-Americans as whites were shot by police;
- African-Americans are arrested twice as much as whites;
- African-American defendants are 75% more likely to be charged with offences carrying mandatory minimums, and they receive sentences that are almost 10% longer than those of whites arrested for the same crime.

What will it take for real change to happen? Legal measures protecting all people equally is certainly progress, but if it isn't reinforced, what is the point? The Black Lives Matter Movement has been supported by black people around the world because "injustice anywhere is a threat to justice everywhere" – (Martin Luther King) .



{ Daphné K. Rosalbert

1 <https://www.loc.gov/rr/program/bib/ourdocs/13thamendment.html>

2 <https://www.loc.gov/rr/program/bib/ourdocs/14thamendment.html>

3 <https://www.loc.gov/rr/program/bib/ourdocs/15thamendment.html>

4 <http://www.civilrights.org/education/brown/>

5 <http://www.history.com/topics/black-history/civil-rights-act>

6 [http://www.jec.senate.gov/public/\\_cache/files/eb7a5e6e-d59-452e-8736-0603bef2d2c8/economic-challenges-in-the-african-american-community-4-14.pdf](http://www.jec.senate.gov/public/_cache/files/eb7a5e6e-d59-452e-8736-0603bef2d2c8/economic-challenges-in-the-african-american-community-4-14.pdf)

7 <http://law2.umkc.edu/faculty/projects/trials/zimmerman1/zimmermanaccount.html>

8 <http://www.biography.com/people/trayvon-martin-21283721#arrest-and-trial-of-george-zimmerman>

9 [http://www.nytimes.com/2016/07/06/us/alton-sterling-baton-rouge-shooting.html?\\_r=0](http://www.nytimes.com/2016/07/06/us/alton-sterling-baton-rouge-shooting.html?_r=0)

10 [http://www.huffingtonpost.com/entry/philando-castile-police-scanner-audio-us\\_5783a3a2e4b0c590f7ea0d4d](http://www.huffingtonpost.com/entry/philando-castile-police-scanner-audio-us_5783a3a2e4b0c590f7ea0d4d)

11 <http://uk.businessinsider.com/jeronimo-yanez-named-as-officer-who-shot-philando-castile-2016-7>

**JEUNES AVOCAT(E)  
PARTEZ GAGNANT  
EN ÉCONOMISANT!**

Des produits exclusifs pour les membres du **JBM**.

**ASSURANCE INVALIDITÉ ET  
FRAIS GÉNÉRAUX D'ENTREPRISE**

Réduction de 25 % sur des primes garanties jusqu'à 65 ans.

**PROGRAMME D'ASSURANCE GROUPE ASSOCIATIF**

Les garanties les moins dispendieuses pour les membres de votre profession. Assurances : médicaments, frais médicaux, voyage et annulation voyage et maladies graves.

**m** | **médicassurance**

POUR EN SAVOIR D'AVANTAGE SUR CES PRODUITS ou obtenir votre soumission, communiquez avec nous au : **514.871.1181 | 1.877.371.1181 | info@medicassurance.ca**

# “ THE AMERICAN DREAM IS DEAD ”

These uninspiring words were chosen by Donald Trump to announce his candidacy in the presidential race of the United States of America. Such words demand a moment of reflection. They require a step back in order to evaluate and define the “American Dream” of yesterday, of today, and more importantly, of tomorrow.

James Truslow Adams made one of the very first reference to the American Dream in his book, “The Epic of America,” written in 1931, which stated that the American Dream is “that dream of a land in which life should be better and richer and fuller for everyone, with opportunity for each according to ability or achievement. (...) a dream of social order in which each man and each woman shall be able to attain to the fullest stature of which they are innately capable, and be recognized by others for what they are, regardless of the fortuitous circumstances of birth or position.” (p.214-215) However, some would say that the Dream was first referred to by the Founding Fathers in 1776 seeing that the Declaration of Independence states: “We hold these truths to be self-evident, that all Men are created equal, that they are endowed by their Creator with certain unalienable Rights, that among these are Life, Liberty and the Pursuit of Happiness.”

With just over 240 years of history having been written since the Declaration of Independence, has the American Dream changed? I would think not, though the World has – significantly. As such, should the Dream be adjusted in order to counter the new realities of terrorism and ever-present fear? Or does it grow even stronger, given the economic crisis, particularly for Europeans?

When Hilary Clinton was asked to describe herself in June 2007 during the Democratic primary debate, she said: “I consider myself a modern progressive, someone who believes strongly in individual rights and freedoms, who believes that we are better as a society when we’re working together and when we find ways to help those who may not have all the advantages in life get the tools they need to lead a more productive life for themselves and their family. So I consider myself a proud modern American progressive, and I think that’s the kind of philosophy and practice that we need to bring back to American politics.”

I believe that this philosophy is more suited to helping the American Dream to prosper and reach as many world citizens as possible than that of her opponent, Donald Trump. Although his slogan is, “Let’s make America great again”, his actions and words constitute nothing but propaganda that could essentially kill the American Dream and destroy virtues many Americans hold close to their hearts and for which many have died fighting.

Donald Trump’s speeches are all aimed at inciting as much fear as possible in the minds of his electors, all the while alleging to propose appropriate solutions. Sadly, his radical ideas would cause a significant regression in human rights and the fight for equality. It could plunge the United States back into some of the darkest moments in history. We only have to recall the Nuremberg Laws, the Soviet Union’s rein in Eastern Europe, the Canadian and American internment camps or even the civil rights movement.

During an interview given to Fox News, Donald Trump said: ‘The Muslims, they want us dead; we know that for a fact. The refugees are joining ISIS and are pouring into our country like that. They both hate our freedom and way of life; you can’t argue that. By enforcing and requiring these possible terrorists to wear badges at all time they can be easily identified and tracked if necessary. This is nothing like the badges the Jews had to wear during the Holocaust; that was different, but you know it’s the same thing. These are tough times right now and I’m just saying what everyone else is too afraid to say. We can take back America. We just need to work together, it’s never too late.’

One cannot deny the ever-changing times; with today’s technologies and easy travel, the World has become more intertwined than ever before. So how can America remain a beacon of hope for those oppressed or denied opportunity worldwide? Is it by building walls and promoting segregation or is it by coming together and realising that we are only as strong as our weakest link and working at making them better, stronger and healthier?



{Melissa Tozzi}

# RETOUR SUR LES ACTIVITÉS DU JBM

## 6@8 ESTIVAL

25 AOÛT 2016

Le 25 août dernier avait lieu, aux Terrasses Bonsecours, le traditionnel 6@8 Estival du JBM. Plus de 250 avocats de la région métropolitaine se sont donné rendez-vous pour célébrer la belle saison qui tire bientôt à sa fin. Si vous n'avez pas eu l'occasion de vous joindre à nous, nous vous attendons lors de notre prochain 6@8 en janvier 2017.

Merci au partenaire officiel des soirées décontractées du JBM



## SOUPER DES ANCIENS PRÉSIDENTS

1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2016



Première rangée (de gauche à droite) :

M<sup>me</sup> Pascale Pageau (2005-2006), M<sup>me</sup> Andréanne Malacket (2013-2014), M<sup>me</sup> Caroline Champagne (2002-2003), M<sup>me</sup> la bâtonnière Magali Fournier (2003-2004), M<sup>me</sup> James O'Reilly, Ad. E. (1972-1973), M<sup>me</sup> Marie Cousineau (2012-2013), M<sup>me</sup> Caroline Larouche (2015-2016), M<sup>me</sup> Ariane Charbonneau (1998-1999), M<sup>me</sup> Joséane Chrétien (2010-2011), M. le juge François Rolland (1980-1981)

Deuxième rangée (de gauche à droite) :

M<sup>me</sup> Bernard Amyot, Ad. E. (1991-1992), M. le bâtonnier Nicolas Plourde (1997-1998), M<sup>me</sup> Frédérick Carle (2011-2012), L'honorable Chantal Chatelain (2000-2001), M<sup>me</sup> François D. Ramsay (1993-1994), M<sup>me</sup> Antoine Aylwin (2009-2010), M<sup>me</sup> Philippe-André Tessier (2008-2009), M<sup>me</sup> Pierre A. Fournier (1973-1974), M. le juge Virgile Buffoni (1986-1987), M<sup>me</sup> Paul-Matthieu Grondin (2014-2015) et L'honorable Pierre Jasmin (1975-1976)

## PRIX PARIS-MONTRÉAL

27 SEPTEMBRE 2016



Le JBM désire féliciter le gagnant de la 13<sup>e</sup> édition du Prix Paris-Montréal de la Francophonie. Cette année, c'est M<sup>me</sup> Marc James Tacheji (*Fasken Martineau Dumoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.*) du *Jeune Barreau de Montréal* qui a remporté la première place à la suite de son exceptionnelle allocution ayant pour sujet « Quel régime politique pour l'état d'ébriété? ».

Le JBM souhaite également souligner la performance de M<sup>me</sup> Raphaël Giraud de la *Conférence du Jeune Barreau de Toulouse* qui s'est vu attribuer la 2<sup>e</sup> place et de M<sup>me</sup> Louis-Frédéric Muskens du *Jeune Barreau de l'Ordre des Avocats de Genève* pour sa 3<sup>e</sup> position. Leurs performances expriment bien la passion et l'ambition de la relève judiciaire.

## INTERNATIONAL DEBATE CHAMPIONSHIP

7 SEPTEMBRE 2016



The YBM would like to congratulate M<sup>me</sup> Jean-Philippe Bolduc (*Ravinsky Ryan Lemoine*) of *Young Bar of Montreal*, winner of the YBM's International Debate Championship 2016. M<sup>me</sup> Bolduc managed to woo the Jury with his eloquent speech on: « Peer pressure: More harm than good? ».

The YBM also wants to underline the performance of M<sup>me</sup> Collin L. Cooper of the *American Bar Association – Young Lawyers Division* (second place), M<sup>me</sup> Audrey Tasso of the *Jeune Barreau de l'Ordre des Avocats de Genève* (third place). Their performances demonstrate the ambition and passion of young lawyers.



De gauche à droite : M. Nicolas Fréchette (*Desjardins*), M<sup>me</sup> Marc James Tacheji (*Fasken Martineau Dumoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.*), M<sup>me</sup> Jean-Philippe Bolduc (*Ravinsky Ryan Lemoine*), M<sup>me</sup> Extra Junior Laguerre (*Président du JBM*), M<sup>me</sup> Jordana Lopocarco (*ZSA*) et M<sup>me</sup> Dominique Tardif (*Vice-présidente, ZSA*).

Merci à nos partenaires



Coopérer pour créer l'avenir





# Les années Obama résumées en 630 mots

Le 4 novembre 2008, Barack Obama devient le 44<sup>e</sup> président américain. Les États-Unis sont alors embourbés dans deux guerres et les effets de la crise financière se font sentir. Voici un résumé de ses deux mandats.

## Sur la scène intérieure

L'arrivée d'Obama coïncide avec la crise financière des *subprimes*, qui fait monter le taux de chômage à 10 % en 2010<sup>1</sup>. S'inspirant du New Deal, Obama lance de grands chantiers de travaux publics, une initiative qui porte fruit. De fait, le taux de chômage s'établit désormais à 4,7 %, son plus bas niveau depuis février 2008<sup>2</sup>. Obama adopte également une réforme bancaire et financière de Wall Street afin d'empêcher qu'une telle crise se reproduise<sup>3</sup>.

La pierre angulaire du premier mandat d'Obama est l'adoption, en 2010, d'un régime public d'assurance-maladie, surnommé *Obamacare*. Ce projet s'avérera très difficile à mettre en œuvre et nécessitera plusieurs concessions<sup>4</sup>, les démocrates n'ayant pas la majorité au Congrès<sup>5</sup>. Cette bataille politique et juridique permettra au final à 32 millions d'Américains défavorisés de bénéficier d'une assurance-maladie.

Parmi ses autres bons coups, soulignons sa politique énergétique. Afin de diminuer la vulnérabilité des États-Unis face aux zones de conflits, Obama engage son pays vers l'autonomie énergétique, avec pour résultat que les États-Unis sont désormais le premier producteur mondial de pétrole<sup>6</sup>.

Côté bémols, il y a la question raciale; des jeunes Afro-Américains abattus par des policiers blancs, les émeutes de New York (2014), Ferguson et Baltimore (2015) et l'assassinat de policiers blancs à Dallas (2016). Soulignons aussi les révélations d'Edward Snowden concernant la surveillance mondiale d'Internet, d'institutions internationales et de pays alliés par la *National Security Agency*, à la suite d'une directive présidentielle de 2012<sup>7</sup>.

## Politique étrangère et relations internationales

Obama prend ses distances de l'attitude belliqueuse de son prédécesseur, George W. Bush. En effet, il est notamment élu sur la promesse de ramener les soldats au pays, promesse qu'il respecte dès 2010 dans le cas de l'Irak et en 2014 dans le cas de l'Afghanistan<sup>8</sup>.

Soulignons tout de même que, le 1<sup>er</sup> mai 2011, il annonce l'exécution d'Oussama ben Laden, chef d'Al-Qaïda et commanditaire des attentats du 11 septembre 2001, par un commando des forces spéciales américaines. Depuis, l'usage de drones est devenu la signature d'Obama en termes de lutte antiterroriste : il ordonne un assassinat par drone aux quatre jours, soit dix fois plus que sous Bush<sup>9</sup>.

Côté relations internationales, il rétablit les relations diplomatiques avec l'Iran et Cuba. Il négocie également avec la Russie la mise en application du *Traité de réduction des armes stratégiques*. Vladimir Poutine s'est cependant opposé aux États-Unis en Ukraine et en Syrie. Or, si la Russie a annexé la Crimée sous le nez de l'Ouest, les conquêtes russes ont gravement miné son économie, tandis que l'économie américaine roule à plein régime.

Somme toute, tant sur le plan international que national, les deux mandats d'Obama auront façonné le paysage politique américain et permis à son pays de retrouver la voie du succès.

1 Source : Bureau of Labor Statistics

2 Virginie MONTET, « Taux de chômage au plus bas en huit ans aux États-Unis », LA PRESSE, 5 février 2016, en ligne : <http://affaires.lapresse.ca/economie/etats-unis/201602/05/01-4947527-taux-de-chomage-au-plus-bas-en-huit-ans-aux-etats-unis.php> (page consultée le 7 juillet 2016).

3 Guillaume ERRARD, « La réforme de Wall Street offerte à Obama », LE FIGARO, 15 juillet 2010, en ligne : <http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2010/07/15/04016-20100715ARTFIG00554-la-reforme-de-wall-street-offert-a-barack-obama.php> (page consultée le 7 juillet 2016).

4 Hélène VISSIERE, « États-Unis : vague républicaine au Congrès », LE POINT, 5 novembre 2014, en ligne : [http://www.lepoint.fr/monde/etats-unis-vague-republicaine-au-congres-americain-05-11-2014-1878804\\_24.php](http://www.lepoint.fr/monde/etats-unis-vague-republicaine-au-congres-americain-05-11-2014-1878804_24.php) (page consultée le 4 juillet 2016).

5 La Chambre des représentants est majoritairement républicaine depuis novembre 2009 et le Sénat depuis novembre 2014.

6 [http://www.lemonde.fr/planete/article/2013/05/13/les-etats-unis-vers-l-autosuffisance-energetique\\_3174671\\_3244.html](http://www.lemonde.fr/planete/article/2013/05/13/les-etats-unis-vers-l-autosuffisance-energetique_3174671_3244.html).

7 [https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9v%C3%A9lations\\_d%27Edward\\_Snowden](https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9v%C3%A9lations_d%27Edward_Snowden).

8 Jeffrey GOLDBERG, « The Obama Doctrine », THE ATLANTIC, avril 2016, en ligne : <http://www.theatlantic.com/magazine/archive/2016/04/the-obama-doctrine/471525/> (page consultée le 4 juillet 2016).

9 Perry ANDERSON, « Comment les États-Unis ont fait le monde à leur image : La Politique étrangère américaine et ses penseurs », AGONE, 2015, p. 156.



{ Gabriel Meunier



VS



## UN CHOC AU SOMMET

Les candidats officiels à la présidence des États-Unis sont Hillary Clinton, pour le parti démocrate, et Donald Trump, pour le parti républicain. Cette campagne électorale a été riche en rebondissements, ponctuée par les déclarations incendiaires de celui que l'on surnomme *The Donald* et les ennuis judiciaires d'Hillary Clinton.

Je laisse aux *bookmakers* de ce monde le jeu des pronostics quant à savoir lequel des deux deviendra le 45<sup>e</sup> président des États-Unis le 8 novembre prochain et préfère vous proposer un aperçu des États-Unis sous la présidence de chacun, basé sur leurs déclarations respectives, étant entendu que nous savons bien qu'entre les promesses des candidats et leur réalisation, une fois élus, il y a souvent tout un fossé.

Élu président contre toute attente, Donald Trump se lance dans de nombreuses réformes afin de rendre à l'Amérique sa grandeur, conformément à son slogan pendant la course à l'investiture de son parti : *Make America Great Again*. Sa première décision est une évidence au regard de l'actualité mondiale et des attentats terroristes des adeptes de Daech qui se multiplient partout dans le monde. *The Donald* décide donc d'interdire l'entrée sur le territoire américain à tous les musulmans, quel que soit leur pays d'origine, les raisons de leur voyage ou encore leur profession ou leurs revenus. En plus de priver le pays d'une manne financière conséquente provenant des touristes musulmans, cette décision cause tout un casse-tête pour l'organisation des sommets et autres événements d'envergure internationale qui ne peuvent désormais plus avoir lieu aux États-Unis. Par la suite, le nouveau président tourne son attention vers l'immigration et décide de faire voter une loi autorisant le renvoi immédiat des millions d'immigrants illégaux dans leur pays d'origine, y compris les enfants nés sur le sol américain de parents immigrants illégaux scolarisés ou travaillant aux États-Unis. Il décide par la même occasion de retirer la citoyenneté américaine à ces enfants, mettant ainsi fin au droit du sol prévu au 14<sup>e</sup> amendement de la Constitution. Puis, pour s'assurer que ceux-ci ne reviendront pas, il fait construire un mur le long de la frontière avec le Mexique. La construction de celui-ci se poursuit sur plusieurs mois et permet d'embaucher de nombreux travailleurs de la construction, ayant pour effet une baisse du taux de chômage. Malgré cela, Donald Trump n'arrive pas à forcer le président mexicain à défrayer les coûts de 5 à 10 milliards de dollars liés à la construction du mur, contrairement à sa promesse de campagne. Fâché par ce refus, il décide donc de mettre la révocation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) à l'agenda dès que possible.

Hillary Clinton est élue présidente des États-Unis, devenant ainsi la première femme à accéder à ce poste prestigieux. Toute sa carrière l'a préparée à ce moment, de son poste de sénatrice de l'État de New York, de 2001 à 2009, à sa nomination plus récente au poste de secrétaire d'État sous l'administration Obama. Ses détracteurs lui reprochent notamment de mentir pour se sortir des situations délicates, mais qu'importe, elle est arrivée à ses fins. L'une des premières décisions de la présidente Hillary Clinton est de proposer la nomination d'un juge pour le poste vacant à la Cour suprême, choix qui est approuvé par le Sénat. Puis, elle entreprend de réformer la politique d'immigration afin, entre autres, d'offrir aux immigrants illégaux la possibilité d'obtenir la citoyenneté, à condition de ne pas avoir de casier judiciaire. Sur le plan de la politique intérieure, Hillary Clinton veut changer les choses. Les droits des gays, lesbiennes, bisexuels et transgenres (LGBT) sont au cœur de ses préoccupations. Elle veut lutter contre la discrimination à laquelle ces personnes font face à tous les niveaux, soit à l'école, au travail, etc. Elle veut aussi créer un congé familial et médical (*family and parental leave*) de 12 semaines rémunéré pour tous, alors que présentement, seuls 13 % des Américains y ont accès, améliorant par le fait même le sort des femmes qui forment une grosse partie de son électorat. Elle veut également réduire la différence de salaire entre les hommes et les femmes et offrir à tous ses concitoyens des garderies à prix abordable.



{Marguerite Tchicaya



# LE PROBLÈME DES SUPER PACS

Les élections primaires américaines ont certainement retenu l'attention de l'Amérique cette année, pour plusieurs raisons. Pensons au déboussolant Donald Trump, à l'utopique Bernie Sanders et à la controversée Hillary Clinton. Tous les candidats ont cette année soulevé au total près de 900 millions de dollars américains pour les primaires<sup>1</sup>. Plus de la moitié de cette somme astronomique a été amassée par des *super PACs*.

Ces *Political Action Committee* (ci-après « PAC ») puent la corruption, au grand dam des citoyens. Voyez, c'est qu'à la base, un PAC est, par définition, un comité qui désire soutenir un candidat politique en faisant de la promotion et des donations pour sa campagne. Tout cela doit être indépendant du candidat. À l'origine, ces organisations ne pouvaient donner plus de 5000\$ à un candidat ou 15 000\$ à un parti politique. Également, les entreprises ne pouvaient contribuer à ces comités. Nous devons ces restrictions au *Bipartisan Campaign Reform Act* de 2002 (ci-après « BCRA »). Ce projet de loi américain entré en vigueur en 2003 visait essentiellement à réduire le pouvoir de l'argent en politique et à restreindre la portée des publicités qui s'attaquent directement ou indirectement aux candidats politiques lors d'élections.

Suite à l'adoption de cette loi, quelques mois seulement se sont écoulés avant que les premiers recours en inconstitutionnalité ne tombent sur la table d'examen de la plus haute cour du pays (ci-après « Cour »). Au début, cette dernière semblait soutenir la constitutionnalité du BCRA. Puis vient la cause *FEC v. Wisconsin Right to Life, Inc.*, en 2007, où la Cour restreignit grandement la portée des dispositions contre les publicités électorales orchestrées par les PACs. L'année suivante, cette même cour invalida « l'amendement du millionnaire ». Cette disposition consistait essentiellement en l'obligation pour un candidat politique de rapporter au public l'état de ses investissements personnels dans sa campagne lorsque ceux-ci dépassent 350 000\$. La disposition permettait également au candidat rival de solliciter plus d'argent de l'extérieur pour avoir une meilleure chance contre le « candidat millionnaire ».

Vient alors en 2010 la désormais fameuse décision *Citizens United v. Federal Election Commission*. Brièvement, *Citizens United* était un organisme à but non lucratif qui désirait passer en ondes un documentaire hautement critique et politisé d'Hillary Clinton quelques jours avant les primaires démocrates. Ayant financé ce projet, l'appelant a argué qu'une somme d'argent donné dans un tel cadre politique équivaut à faire valoir son opinion et qu'alors le refus de la FEC empiétait sur son droit constitutionnel à la liberté d'expression. C'est l'argument que la majorité a retenu, à 5 contre 4, en annulant dans le même élan presque toutes les dispositions restantes du BCRA contre les publicités politiques. Après tout, « there is no such thing as too much speech » comme nous le rappelait le défunt juge Scalia<sup>2</sup>.

Il en reste alors que les dons monétaires, de toute valeur, sont désormais assimilés à la liberté d'expression garantie par le Premier amendement de la Constitution dans ce contexte politique. Il n'en fallait pas plus pour que les *super PACs* voient le jour. C'est la cause *SpeechNOW.org v. FEC* qui confirme cette création. Contrairement aux comités d'action politique réguliers, les *super PACs* peuvent amasser et dépenser un montant d'argent illimité, en sollicitant autant les particuliers que les syndicats et les compagnies privées. Les seules restrictions notables sont qu'une compagnie ayant des contrats en cours avec le gouvernement ne peuvent leur donner d'argent et le dirigeant du comité ne doit pas être en « coordination » avec le candidat politique. Toutefois, nul besoin de fouiller bien loin pour se rendre compte que cette dernière restriction n'est pas vraiment respectée.

L'humoriste et hôte du *Late Show* Stephen Colbert a su ridiculiser tout le processus lorsqu'il s'est présenté comme candidat indépendant aux élections présidentielles de 2012<sup>3</sup>. Avec l'aide de l'avocat et ancien président de la *Federal Election Commission* Trevor Potter, il s'est créé un *super PAC* nommé *Americans for a Better Tomorrow, Tomorrow*. Colbert a expliqué lors de son émission d'antan *The Colbert Report* que tout ce qu'il a eu à faire, c'est de constituer un *PAC* régulier et ensuite simplement déposer une lettre de présentation sur ses statuts de constitution indiquant que son comité désire être un *super PAC*. Pour respecter l'obligation d'indépendance, il nomma ensuite son grand ami Jon Stewart, ex-hôte du *Daily Show* sur lequel travaillait également Colbert, à la tête de l'organisation. Pour en rajouter au ridicule, ils ont ensemble renommé son *super PAC* le *Definitely Not Coordinating with Stephen Colbert Super PAC*. M<sup>e</sup> Potter a bien précisé qu'être partenaires d'affaires et amis ne contrevenait pas à l'obligation d'indépendance de l'organisation. Suite à une enquête de la *Federal Election Commission*, cette dernière n'a pu considérer tous ces éléments comme contrevenant aux lois sur les élections fédérales.

Depuis *Citizens United*, les dépenses reliées aux élections fédérales américaines ont au moins triplé<sup>4</sup>. Des millions de dollars sont donnés par des particuliers qui ne revoient jamais la couleur de leur argent lorsque leur favori perd dans la course. Sanders, Trump, Obama et même Clinton, qui a reçu près de 100 millions de dollars par l'entremise de ses *super PACs* au moment d'écrire ces lignes, se sont tous prononcés fortement en défaveur de ces organisations. Il sera toutefois difficile de faire infirmer la décision de la Cour suprême, car le banc est identique à ce jour à l'exception du juge Scalia. Il sera intéressant de voir qui prendra la place du magistrat, mais espérons tout de même que les juges conservateurs développeront le désir de rétablir la situation au nom d'une certaine démocratie. Inclure la monnaie dans la liberté d'expression, c'est de l'aveuglement volontaire sur la puissance du billet vert.



{Guillaume Carrier

1 Open Secrets Org., "2016 Presidential Race", <<http://www.opensecrets.org/pres16/>> (26 juillet 2016).

2 Citizens United v. Federal Election Commission, 558 U.S. 310, Opinion of Justice Stevens, p. 83.

3 National Public Radio, "Stephen Colbert wants you to know: That's definitely not his SuperPAC": <<http://www.npr.org/sections/monkeysee/2012/01/20/145475089/stephen-colbert-wants-you-to-know-thats-definitely-not-his-superpac>> (27 juillet 2016).

4 Open Secrets Org., "Outside group's spending on federal elections, 1998-2014", op cit., note 1.

## UNE MARGE DE CRÉDIT POUR AIKO



### Hara ASTUCIEUSE

EN ADHÉRANT À L'OFFRE DISTINCTION,  
PROFITEZ D'UNE MARGE DE CRÉDIT  
RÉPONDANT À VOS BESOINS SPÉCIFIQUES:

- Taux d'intérêt avantageux de 3,20%<sup>1</sup>
- Options de remboursement flexibles
- Aucuns frais de gestion

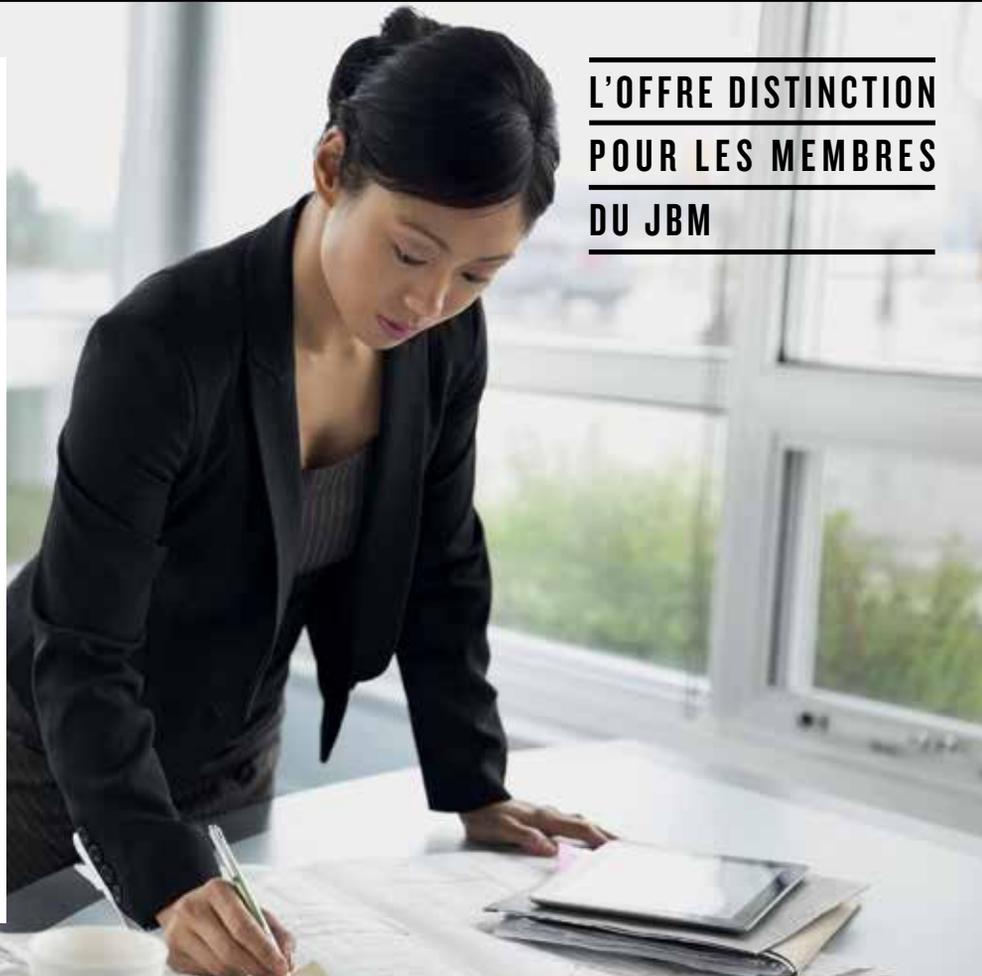
[desjardins.com/jbm](http://desjardins.com/jbm)



**Desjardins**

Coopérer pour créer l'avenir

L'OFFRE DISTINCTION  
POUR LES MEMBRES  
DU JBM



# Le rêve américain en 2016...

Ah ce rêve américain! Abondance, prospérité, égalité, bonheur, la vie parfaite avec tout le monde qui sourit... C'est bien beau tout ça, mais est-ce utopique d'y croire ou est-ce encore d'actualité? Sommes-nous candides d'aspirer à cette possibilité?

J'ai été étonnée d'apprendre qu'en fait, ce concept a vu le jour au 16<sup>e</sup> siècle, alors qu'on venait de découvrir l'Amérique, un continent vaste où tout est possible, car rien n'existe. Plusieurs années plus tard, le 3<sup>e</sup> président des États-Unis, Thomas Jefferson, intègre cette notion de rêve américain dans la Déclaration d'indépendance américaine: tout le monde a droit à la poursuite du bonheur. Cette image de perfection fait son chemin et culmine dans les années 1960, où l'égalité et la prospérité étaient le slogan des États-Unis.

J'ai envie de vous raconter une histoire très près de moi à cet effet. Mon père, un Italien fier, a fait comme plusieurs de son époque et a immigré en Amérique en 1968. Entendant ce qui se disait sur ce continent prometteur, il s'est dit que lui aussi pouvait accéder à ce rêve américain. Il avait déjà eu vent de cette expérience par son grand-père qui, dans les années 1920, avait mis un pied en Amérique pendant quelque temps. La vue d'une vie prospère et d'abondance où l'on peut avoir l'ambition d'avoir plus. Il est donc venu ici en cette terre américaine avec l'ambition de pouvoir vivre ce rêve lui aussi, pouvoir goûter à cette abondance: grosse voiture américaine, emploi, maison. Le rêve s'entamait, mais rien n'était aussi beau et simple. Loin de tous ses proches, face à la crise économique, à son diplôme non reconnu et à la discrimination, son rêve était plus difficile à atteindre. Mon paternel n'a par contre pas chômé pour pouvoir se rendre là où il aspirait.

En écoutant les gens, j'ai l'impression que cette image de rêve américain semble futile, peut-être est-ce cette perfection qui répugne à notre génération? Ou est-ce plutôt le fait que cette idée semble être un mirage et non une réalité?

En 2008, Barack Obama, premier noir élu à la présidence des États-Unis, a déclaré qu'il voulait maintenir en vie le rêve américain. Dès son élection, il a fait revivre autour du monde cette idée que tout est possible. Je me souviens de son discours d'entrée à la présidence qui avait été tant salué. L'Amérique est la terre promise...



Malgré le fait que les Américains prônent cette démocratie et cette égalité pour tous, il est difficile de croire que cela est réellement possible. Lorsque l'on est témoin des crises raciales comme celles vécues au début de l'été au Minnesota ou encore à Bâton-Rouge entre des citoyens afro-américains et les policiers, ce sont loin d'être des images de rêve. Un peuple qui a de la difficulté à vivre avec des convictions religieuses différentes ou des nationalités différentes peut-il clamer être au sommet de l'égalité?

M. Trump, qui aspire à la présence des États-Unis en novembre 2016, n'est pas, selon moi, une image à la hauteur de la définition de ce rêve américain. Ses phrases-chocs ne sont pas un exemple de démocratie ou d'égalité, avec son mépris sans gêne envers les femmes ou son discours sur le fait que son peuple ne devrait pas accepter les immigrants. Il me semble que ces convictions ne peuvent être la figure d'un peuple exemplaire...

Mais, entre vous et moi, est-ce si mauvais de rêver? Le rêve mène loin, il me semble. Il est vrai qu'il est utopique de croire que la perfection est possible, mais on ne peut empêcher l'homme d'y aspirer. Lorsqu'une personne vit dans un endroit où le réveil se fait par le son d'une explosion à l'horizon et que tout autour de soi n'est que catacombe, je crois qu'il est bon et sain de rêver qu'un jour, tout cela sera derrière et que quelque chose de meilleur est possible.

Il y a des histoires pires que d'autres, mais souvent, le rêve, qu'il soit américain ou autre, permet de faire beaucoup. À voir ce que mon père s'est construit avec ma mère, après toutes ces années de travail et d'espoir, son rêve n'a pas été exactement ce qu'il était au départ, mais, au final, il a été exaucé, je peux vous dire que tout l'or du monde n'aurait pas pu lui faire changer son rêve!



{Lucrezia Plutino

# Terrorisme :

## ce que les médias ne vous disent pas

Les actes terroristes font de plus en plus les manchettes. Les attentats du 11 septembre 2001 constituent, pour plusieurs d'entre nous, le début d'une nouvelle peur, celle des attaques aux quatre coins de la planète. Si les États-Unis ont multiplié les promesses de vaincre ces nouveaux combattants, il reste que la sécurité du monde semble constamment menacée par le terrorisme, que ce soit dans une boîte de nuit, dans un restaurant ou en plein cœur d'un lieu touristique.

Mais qu'est-ce que le terrorisme? Selon M<sup>e</sup> Marc Porret, juriste à la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme aux Nations Unies, il n'y a pas, à ce jour, de définition internationalement reconnue. Si les États s'entendent pour combattre avec acharnement ce phénomène, il en est autrement sur l'élaboration d'une définition juridique universelle de ce que constitue le terrorisme. Malgré cela, le terrorisme est régi par dix-neuf instruments juridiques internationaux visant à lutter contre ce phénomène, dans lesquels sont définis notamment les actes et le financement du terrorisme<sup>1</sup>.

Le terrorisme n'est pas un phénomène nouveau, tel qu'en fait foi la *Convention pour la prévention et la répression du terrorisme*<sup>2</sup>. M<sup>e</sup> Porret nous explique que, lors de la Seconde Guerre mondiale, les nazis appelaient les résistants « terroristes ». On y définissait alors les « actes de terrorisme » comme « des faits criminels dirigés contre un État et dont le but est de provoquer la terreur chez des personnalités déterminées, des groupes de personnes ou dans le public »<sup>3</sup>. Les médias nous poussent à penser que le terrorisme, de nos jours, est exclusivement le fruit de groupes islamistes. Pareillement, plusieurs associent terrorisme et religion. Or, il appert que ce n'est pas le cas, selon Marc Porret. Il semble que les terroristes islamiques ne sont responsables que de 1 % de l'ensemble des 2 564 attaques terroristes perpétrées entre 1792 et 2013, loin derrière les séparatistes corses (72 %) ou les séparatistes basques (4 %) <sup>4</sup>.

Depuis le 11 septembre 2001, la menace terroriste est omniprésente dans les discours des politiciens américains. Mais est-ce que les Américains ont raison de craindre pour leur sécurité? Tout d'abord, selon le rapport du *Global Terrorism Index* de 2015, publié par l'Institute for Economics and Peace, les actes terroristes sont considérablement en hausse depuis les dernières années<sup>5</sup>. Par ailleurs, 78 % des 32 685 décès en 2014 liés au terrorisme sont survenus dans seulement cinq pays, à savoir l'Irak, le Nigéria, l'Afghanistan, le Pakistan et la Syrie. Selon le chercheur américain Ronald Bailey, les chances qu'un Américain soit tué par un terroriste au cours des cinq dernières années étaient d'une sur 20 millions<sup>6</sup>. D'ailleurs, le groupe terroriste ayant fait le plus grand nombre de morts en 2014 est Boko Haram avec 6 644 décès, principalement au Cameroun, au Chad et au Nigéria<sup>7</sup>. M<sup>e</sup> Porret souligne qu'il y a plus de victimes aux États-Unis de crimes de haine raciale, tels que la tuerie dans une église de Charleston en juin 2015, que de victimes de terroristes.

(Suite de l'article en page 16) ►

L'avenue des nouvelles technologies a-t-elle changé le visage du terrorisme? Le cyberterrorisme constitue-t-il une nouvelle menace à prendre au sérieux? M<sup>e</sup> Porret est réticent à utiliser ce terme controversé puisqu'il n'existe pas de définition claire. Le terme « cyberterrorisme » peut comprendre divers scénarios telle une attaque contre des systèmes informatiques (explosion d'une centrale nucléaire à distance) ou encore l'utilisation d'Internet pour faire du recrutement ou de la radicalisation. M<sup>e</sup> Porret souligne qu'à ce jour, les groupes terroristes possèdent peu de connaissance pour s'attaquer à des infrastructures informatiques. Cependant, l'État islamique a une grande capacité à utiliser les réseaux sociaux, notamment pour le recrutement d'étrangers. L'Organisation des Nations unies estime à plus de 25 000 étrangers provenant de plus de 100 pays ayant quitté leur pays d'origine pour s'engager dans des conflits armés, particulièrement en Syrie, en Irak et en Libye.

Il ne fait aucun doute que tous les États doivent mettre en place des mesures pour combattre les groupes terroristes et prévenir de nouvelles attaques. Par contre, on doit prendre en considération les ressources importantes qu'une surveillance d'individus requiert, mais aussi le respect du droit à l'innocence, qui constitue d'ailleurs un droit fondamental dans plusieurs pays. On peut donc se poser la question : jusqu'où désirons-nous aller pour prévenir ces attaques de terroristes et nous convaincre que notre sécurité n'est plus menacée?



{Sonia Labranche

1 <http://www.un.org/fr/counterterrorism/legal-instruments.shtml>.

2 Convention pour la prévention et la répression du terrorisme, 1937, v.10, C.546.M.383.1937.V. (Genève, 16 novembre 1937).

3 Idem, article 1 al.2.

4 Boris Manenti, Les terroristes sont tous islamiques? Des chiffres pour relativiser, L'OBS, 24 février 2015, <http://tempsreel.nouvelobs.com/societe/20150224.OBS3225/les-terroristes-sont-tous-islamistes-des-chiffres-pour-relativiser.html>.

5 Institute for Economics and Peace, Global Terrorism Index 2015, <http://economicsandpeace.org/wp-content/uploads/2015/11/Global-Terrorism-Index-2015.pdf>.

6 Ronald Bailey, How scared of Terrorism Should You Be?, Reason.com, 6 septembre 2011, <http://reason.com/archives/2011/09/06/how-scared-of-terrorism-should>.

7 Institute for Economics and Peace, Global Terrorism Index 2015, <http://economicsandpeace.org/wp-content/uploads/2015/11/Global-Terrorism-Index-2015.pdf>.

# COMMENT CALCULER VOTRE RATIO D'ENDETTEMENT

Assurez-vous de bien connaître votre ratio d'endettement

**Le ratio d'endettement est un terme qu'on entend souvent lorsque vient le temps de parler de budget ou d'achat d'un nouveau bien. Mais qu'en est-il exactement?**

Le ratio d'endettement est une unité de mesure qui permet de comparer le montant total dont vous disposez après avoir payé vos impôts et vos cotisations de sécurité sociale (ce que les spécialistes appellent le revenu disponible) et le montant total de vos dettes. Les établissements de crédit utilisent cette unité pour évaluer votre capacité de remboursement (solvabilité).

Afin de calculer votre ratio d'endettement, il suffit d'additionner tous les paiements que vous effectuez sur une base régulière (loyer mensuel ou mensualité hypothécaire, assurance habitation, impôt, remboursement du prêt automobile, cartes de crédit, prêt étudiant, etc.) et de diviser le montant total obtenu par le montant de votre revenu mensuel brut, y compris tout revenu de placement mensuel que vous pourriez toucher.

Notez que les dépenses non génératrices d'endettement, comme la nourriture et les services publics (téléphone, électricité, transport, etc.), ne sont pas prises en considération dans le calcul du ratio d'endettement. Par contre, il s'avère utile de connaître aussi la somme de toutes ces dépenses pour respecter votre budget.

Un ratio d'endettement de 30 % est jugé excellent, un ratio de 30 à 36 % est bien vu, tandis qu'un ratio supérieur à 40 % pourrait compromettre l'approbation d'un prêt automobile, d'un prêt étudiant ou d'un prêt hypothécaire, sans compter les difficultés que vous pourriez éprouver à rembourser cet emprunt. À la différence de votre cote de crédit, qui dresse le portrait de vos antécédents de crédit, le ratio d'endettement tient compte de votre revenu actuel.



# L'AUDACE DE CRÉER SA VOIE



M<sup>e</sup> Claire Mazzini

À la suite de la lecture du rapport intérimaire sur la situation de l'emploi chez les jeunes avocats du Québec, un constat s'impose : les jeunes avocats doivent sortir de la pratique traditionnelle du droit et innover en optant pour des carrières hors du commun. Selon ce rapport, les jeunes avocats « (...) doivent être encouragés dès l'université à revoir l'ordre établi, à repousser les limites et à explorer de nouvelles opportunités, de nouveaux modèles d'affaires et d'offres de services. Ils doivent "créer leur propre emploi" en faisant preuve d'initiative et de créativité. »

C'est ainsi que, devant le peu d'offres d'emploi destinées aux membres du Jeune Barreau, plusieurs ont décidé de faire le saut vers l'entrepreneuriat en mettant sur pied leur propre bureau. Une partie d'entre eux le font par dépit, faute de mieux. D'autres s'y lancent à cœur joie, portés par le désir de créer un milieu à leur image. M<sup>e</sup> Claire Mazzini est assurément l'une d'entre eux.

Assermentée depuis un peu plus de 2 ans, M<sup>e</sup> Mazzini a inauguré ce printemps son propre cabinet, au cœur de la Place Ville Marie, *D3fier – Services juridiques*. Louant des espaces dans un lieu de coworking, *WeWork*, elle voit son cabinet comme un start-up en soi. Ils sont plusieurs à avoir jeté leur dévolu sur cet espace, où les frontières s'amenuisent. Ce lieu caractérise le désir de M<sup>e</sup> Mazzini de s'éloigner de la pratique traditionnelle du droit et de créer un contact plus humain avec ses clients.

M<sup>e</sup> Mazzini est avocate dans le domaine des affaires et n'accepte que des mandats d'entreprises. Ayant la fibre entrepreneuriale depuis son plus jeune âge, elle a toujours su qu'elle se lancerait en affaires. Elle a d'abord fait son stage en litige civil et commercial dans un cabinet boutique, où elle fut appelée à travailler étroitement avec des PME. Ces entreprises l'ont rapidement séduite puisqu'elle y retrouve son énergie créative.

Faisant figure d'exception dans le milieu juridique, M<sup>e</sup> Mazzini a décidé d'opter pour la transparence et l'accessibilité. Elle affiche dès lors ses tarifs sur son site Internet, mais surtout, elle offre des forfaits peu communs pour notre domaine. Alors que la plupart des avocats facturent leurs services à l'heure ou selon un pourcentage fixe des recettes, M<sup>e</sup> Mazzini offre un forfait illimité : elle se rend disponible aux heures de bureau sans frais, sous réserve d'un contrat de 1 an. Elle espère ainsi développer une collaboration à long terme avec ses clients.

Désireuse de rendre ses clients plus autonomes et dans un but de mentorat, elle leur montre comment utiliser le Registraire des entreprises, elle développe également des contrats qui, sur certains points, sont modifiables par ces derniers. Il y a là un désir de bâtir une relation où l'avocat assure une certaine pérennité à l'entreprise. M<sup>e</sup> Mazzini se voit comme un complément à l'entreprise et c'est ce qui charme tant ses clients actuels. Elle choisit également ses clients sur la base d'affinités, se permettant de refuser ceux qui ne partagent pas sa vision.



Se déplaçant la plupart du temps à leurs bureaux, M<sup>e</sup> Mazzini s'imprègne de l'atmosphère de l'entreprise afin que les documents et actes juridiques demandés reflètent la culture de celle-ci. Pour y arriver, elle ne compte pas ses heures, elle s'est néanmoins bien entourée d'un étudiant en droit ainsi que d'une adjointe. Afin d'être à l'affût de tout changement jurisprudentiel et législatif, elle est continuellement en formation, y voyant aussi une belle occasion de confirmer les avenues qu'elle prend ainsi que son assurance.

Préoccupée par l'environnement, M<sup>e</sup> Mazzini a adopté la culture du sans papier, selon laquelle tous les contrats, avis juridiques et correspondances sont disponibles uniquement en version électronique. Ce mode de travail facilite les échanges et, surtout, lui permet de travailler sans frontière. Elle espère pouvoir développer des outils technologiques qui permettent de réduire l'implication de l'avocat auprès du client, c'est à ce titre qu'elle cherche non pas un mentor juridique, mais un mentor d'entreprise, pour voir toujours plus loin.

{ *Raphaële Lavoie Lafontaine  
et Maryse Carrière*

# EGO-système à ECO-système : comment faire?



La pratique juridique vit, depuis quelques années, des perturbations et bouleversements qui, bien qu'initialement imperceptibles, sont toutefois bien réels et inquiétants à plusieurs égards. Chaque année qui défile nous presse un peu plus de nous redéfinir dans notre profession, notre société et nos intentions. Pourtant, les initiatives demeurent timides en comparaison de la masse de professionnels que nous sommes. Et s'il existait une formation qui nous accompagnerait dans ces réflexions à la fois individuelles, professionnelles et sociales?

Si je vous disais que vous pouviez assister à une formation qui pourrait non seulement changer votre perception de la vie et de votre carrière, mais également vous donner des outils pour y parvenir? Si, de plus, cette formation vous donnait la possibilité de contribuer à l'évolution de votre profession, voire de notre société? Et si cette formation était à la fois gratuite et donnée par une université internationalement reconnue?

Les seuls prérequis nécessaires sont la compréhension de l'anglais parlé ou écrit, être prêt à consacrer de deux à cinq heures hebdomadaires à ce cours et être intéressé aux expériences immersives et proactives.

Vous lisez toujours? Je vous présente le cours du *Massachusetts Institute of Technology* (« MIT ») : *U.Lab: Transforming Business, Society, and Self*.

## À QUI S'ADRESSE CE COURS?

L'objectif de ce cours est d'inspirer les acteurs de changement en nous à co-sentir et co-définir notre futur, et ce, quel que soit notre champ de pratique.

## PRÉSENTATION DU COURS

Le plan de ce cours prend la forme insolite d'un « U », invitant le participant dans un sentier menant du « letting go » au « letting come ». Il s'agit d'un cours se voulant le plus organique possible, utilisant à la fois des méthodes didactiques, sensorielles, de travail personnel (sur soi) et collaboratif (en équipe). L'objectif du cours est de guider le participant dans un chemin qui commence à l'intérieur de soi pour se poursuivre à l'extérieur. Une invitation à changer notre monde afin de mieux le comprendre (et non l'inverse).

Ce cours remet en question plusieurs paradigmes sociaux incohérents avec la réalité de l'heure. Otto Scharmer, professeur senior à la MIT, parle de multiples divisions écologiques, sociales et spirituo-culturelles qui doivent être abordées afin de soigner, sinon guérir une planète et une humanité perturbées.

La formation, qui s'étend sur neuf semaines, permet au participant de prendre conscience du triste destin qui nous guette si nous continuons à fonctionner en silos. Plusieurs pensent que la transition d'un ÉGO-système vers un ÉCO-système est une idée utopique. Ils ont raison. Une idée est utopique si elle n'est pas suivie d'actions, ce qui arrive trop souvent pour une simple raison : *Nous ne savons pas comment faire ni par où commencer.*

Une formation comme *U.Lab: Transforming Business, Society, and Self* est un outil essentiel pour quiconque souhaite transiter d'une idée utopique vers une action durable.

Rappelons-le, la MIT est la Massachusetts Institute of TECHNOLOGY. Il va de soi que cette formation doit faire preuve d'innovation dans ce champ, ce qui amène à la première innovation que les participants d'aujourd'hui peuvent vivre en différé.

Le cours initial s'est déroulé entre les 17 septembre et 29 octobre 2015 et est toujours disponible en ligne sur la plateforme [courses.edx.com](https://courses.edx.com). Le contenu, presque entièrement préparé sous la présentation de vidéos YouTube et de vidéos ayant la vibrante idée de projeter le texte sur la droite de l'écran en continu, à la manière d'un télésoffleur dans le milieu des nouvelles. Le contenu est donc adapté pour maximiser l'apprentissage par des étudiants en fonction de leurs forces plus visuelles ou auditives. De plus, quelques séances en direct ont été tenues, connectant ainsi plus de 45 000 participants pour une série d'expériences immersives. S'il est, pour le moment, impossible de participer à cette expérience en direct, son visionnement en rediffusion donne réellement l'impression au participant de ne pas être seul dans sa quête de conciliation travail-valeurs.

## QUE FAIRE MAINTENANT?

Un petit groupe d'avocats, incluant moi-même, songe à démarrer ce cours vers le mois d'octobre ou novembre. Si cette petite introduction a attisé votre curiosité et que vous vous intéressez à la remodelisation efficace de notre profession, voire de notre société, je vous invite à m'écrire à [info@sj.ma](mailto:info@sj.ma) pour vous joindre à nous.



*Patrick Zakaria*



# IF IT BLEADS, IT LEADS

3 minutes de nouvelles négatives ont pour effet d'augmenter de 27% la propension de rapporter, de 6 à 8 heures plus tard, avoir passé une mauvaise journée. Inversement, une couverture médiatique constructive nous inciterait à rapporter que nous passons une bonne journée dans une propension à 88%<sup>1</sup>. Le journalisme dit «transformateur» relève-t-il de l'angélisme ou de l'inventivité?

La profitabilité du sensationnalisme fataliste et cynique étant un secret de polichinelle, s'étonnerons-nous d'apprendre que les maisons de presse soient peu réceptives à envisager des bulletins de nouvelles optimistes? Par contre, l'étendue des effets pervers des mauvaises nouvelles pourrait, quant à elle, surprendre. En effet, la présentation négative de l'actualité conduirait au désengagement. Est-ce à dire qu'il faille négliger les grandes plaies de ce monde? Non, le journalisme transformateur continue de couvrir une tragédie tout en activant notre conviction que l'on peut changer notre environnement par notre engagement social<sup>2</sup>. Face à des catastrophes, un compte-rendu strictement négatif ne faisant état ni des initiatives communautaires ni de vagues de solidarité insuffle de l'impuissance. C'est pourquoi,

les histoires orientées vers la résolution de problèmes et mettant l'accent sur la reconstruction sont plus susceptibles d'inspirer un désir d'aider tout en demeurant fidèle à la réalité<sup>3</sup>.

Le fait que la profession journalistique ait pour vocation de rapporter les faits de façon objective, intègre et rigoureuse n'empêche pas que cet exercice comprenne un volet stimulant. Soit, mais personne ne nous force à consommer l'actualité la plus noire, laquelle est lucrative et semble découler de notre préférence? Nous avons le choix et semblons l'exercer en faveur du tableau le plus sombre. Cette affirmation serait plus ou moins exacte, dans la mesure où notre instinct d'adaptation à l'évolution nous conditionnerait à prêter attention à des dépêches alarmantes. Par exemple, de deux reportages environnementaux, celui qui raconte le succès d'une campagne de nettoyage d'océans contaminés suscitera une plus grande motivation à respecter son environnement que celui décortiquant l'ampleur de la contamination, quoique le plus effrayant soit ce dernier<sup>4</sup>. Dans ces circonstances, si les préférences de notre auditoire sont pertinentes, ne devrait-on favoriser les nouvelles positives, celles-ci étant nettement préférées, plutôt que les négatives qui ne relèveraient, a priori, que d'une curiosité naturelle (morbide, dirons certains)?

Les nouvelles négatives n'affecteraient pas seulement l'humeur mais aussi le comportement. En effet, les articles positifs sont partagés plus souvent que les négatifs. Dans un contexte où la chute des recettes publicitaires a eu pour effet de sonner le glas des éditions papier de plusieurs grands journaux, il serait peut-être avisé pour les magnats de l'information de s'intéresser à ce virage positiviste. Leurs publicitaires seraient ravis de constater le bond de 24% des intentions d'achat des produits représentés dans des publicités adjacentes à des papiers enthousiastes. Une association positive qui pourrait avoir des retombées concrètes pour une industrie en plein repositionnement. Cette motivation financière pourrait constituer un levier supplémentaire pour

orienter le contenu vers les solutions plutôt que d'en décortiquer les ratées. Les organisations à vocation sociocommunautaire et humanitaire pourraient aussi bénéficier de cette alliance. Les pourparlers de paix entraîneraient, par exemple, davantage de dons caritatifs, que ne pourrait susciter une description détaillée des exactions.

La campagne électorale américaine du 45<sup>e</sup> président des États-Unis tire à sa fin et avec elle, espérons-le, une partie du cynisme ambiant. Si les médias ne sont pas responsables des maux accablant le monde, le journalisme transformateur pourrait en amenuiser les impacts sur notre santé mentale tout en améliorant les performances financières de leur employeur et le sens de l'initiative des lecteurs et téléspectateurs. Les journalistes informeraient de façon tout aussi rigoureuse et intègre mais pourraient inciter l'espérance et la responsabilisation plutôt que d'inviter la détresse et l'anxiété<sup>5</sup>.

- 1 Broadcasting Happiness: The Science of Igniting and Sustaining Positive Change by Michelle Gielan: ISBN: 0884112622974
- 2 <http://voh.org/constructive-journalism/>
- 3 [http://www.huffingtonpost.co.uk/giselle-green/positive-news-constructive-journalism\\_b\\_9296374.html](http://www.huffingtonpost.co.uk/giselle-green/positive-news-constructive-journalism_b_9296374.html)
- 4 <http://constructivejournalism.org/about/>
- 5 <https://www.journalism.co.uk/news/3-reasons-why-constructive-journalism-could-improve-your-reporting/s2/a626876/>



{Amina Kherbouche

# CALENDRIER DES ACTIVITÉS 2016

## OCTOBRE 2016

- 5 **LES CONFÉRENCES JBM-CAIJ**  
NCPC ET QUELQUES NOUVEAUTÉS  
EN JURISPRUDENCE  
**CONFÉRENCIÈRES** : M<sup>e</sup> Marisa Santamaria et  
Mme Catherine Wagner  
**LIEU** : Cour d'appel du Québec à Montréal  
100, rue Notre-Dame Est  
**HEURE** : 12 h 15
- 19 **CONFÉRENCE PRÉSENTÉE PAR SOQUIJ**  
L'HUISSIER DE JUSTICE ET LE NOUVEAU CODE  
DE PROCÉDURE CIVILE  
**CONFÉRENCIER** : M. Luc Valade  
**LIEU** : Cour d'appel du Québec à Montréal  
100, rue Notre-Dame Est  
**HEURE** : 12 h 15
- 26 **COCKTAIL AVEC LA MAGISTRATURE**  
**LIEU** : Musée Pointe-à-Callière  
350, place Royale, Montréal  
**HEURE** : dès 18 h 00

## NOVEMBRE 2016

- 16 **DÎNER-CONFÉRENCE JBM-CAIJ**  
TOP DIX DES SUJETS D'ASSURANCE  
QUE TOUT AVOCAT DEVRAIT CONNAÎTRE  
**CONFÉRENCIER** : M<sup>e</sup> André Legrand  
**LIEU** : Cour d'appel du Québec à Montréal  
100, rue Notre-Dame Est  
**HEURE** : 12 h 15
- 30 **GALA DU JBM « LES LEADERS DE DEMAIN »**  
**10<sup>e</sup> ÉDITION**  
**LIEU** : Théâtre St-James  
265, rue Saint-Jacques, Montréal  
**HEURE** : dès 18 h 00

À L'AFFICHE

POUR PLUS D'INFORMATION SUR LES ACTIVITÉS À VENIR, CONSULTER LE [WWW.AJBM.QC.CA](http://WWW.AJBM.QC.CA)

## Rentabilisez votre temps grâce à la formation en ligne !

FORMATION



Dispensateur  
Reconnu  
par le Barreau du Québec

**Le CAIJ soutient  
votre pratique**



CENTRE D'ACCÈS À  
L'INFORMATION JURIDIQUE

[www.caij.qc.ca](http://www.caij.qc.ca)